

jours stipulées en monnaie forte ; si bien que celui qui a contracté alors pour une somme de 10.000 livres, qui ne lui représentait en effet que 500 piastres effectives, s'est réellement obligé de payer 2.777 piastres, qui à 3 l. 12 s. font la somme qu'il a empruntée.

«... Il me semble que le législateur ferait droit en réduisant toutes créances sur le pied du surhaussement de la piastre au temps de l'engagement. Les époques diverses du surhaussement sont connues. Si cette opération offrait trop d'inconvénients, ne pourrait-on pas autoriser le débiteur à se libérer en contrats au denier 25 dans lesquels sont convertis le papier monnaie et les autres titres de créance qu'on avait sur la Compagnie, ou sur le pied de l'escompte que ces contrats supportent sur la place ? Mais alors, il faut autoriser le conseil à accorder des délais au delà de ceux fixés par l'ordonnance.

«... Le salut de cette colonie composée de débiteurs (car les créanciers sont dans la marine de la Compagnie) dépend des mesures que vous aurez la bonté de prendre pour que les esclaves qu'ils ont achetés il y a trois ans, dont la valeur est de 500 livres, ne soient pas payés près de 1.000 écus, argent de France, représentant 2.000 livres argent fort.

« Une colonie ne peut prospérer que par l'aisance, pour ne pas dire par la richesse. Celle-ci est dans l'anéantissement et la pauvreté ; elle est dans un état pire encore, qui est l'insolvabilité absolue. Une réduction et des termes pour les paiements peuvent seuls la sauver, rétablir la confiance, constituer les propriétés ; encore, avec ces grands secours, le débiteur ne sera-t-il, pendant longtemps, que le fermier de son créancier. Cet objet mérite, à mon sens, toute l'attention du Gouvernement »<sup>1</sup>.

Un autre problème préoccupait Dumas, celui du ravitaillement de l'Ile de France, dénuée de tout approvisionnement en marchandises d'Europe. « Les articles en comestibles ou de consommation nécessaire pour les habitants s'y trouvent en si petite quantité [dans les magasins de la Compagnie] que distribués équitablement entre eux [les habitants], il n'y en aurait pas pour fournir à leur consommation indispensable l'espace de six semaines... Les vaisseaux qui ont passé ici cette année ont

---

1. *Dépêches de M. Dumas*, 10 novembre 1767.